DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 07 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Dominique JOUANNE, Maire.

Présents :
M. Dominique JOUANNE, Mme Marie LAIGNEL, Monsieur Abdelkrim MAY, M. Alain BORNE, Madame Josette DESVIGNES, M. Abdulkasim DEMIREL, M. Bernard LAMY, Mme Colette BOURGEOIS, Mme Véronique PAUCHARD, Mme Marie-Christine HAYNAU, M. Jean-Marc GIRBES, M. Régis GAGNARD, Mme Sophie GRELL, M. Tarik SAHIN, Mme Sude OZDEMIR, Madame Jocelyne BERESINA, M. Fabien GIRARD, Madame Nadège CANTIER, Mme Stéphanie CARREZ, Monsieur Mickaël CHEVALIER

Pouvoirs :
Mme Flavie CHEVROT donne pouvoir à Mme Sophie GRELL, Mme Corinne MINETTE donne pouvoir à M. Alain BORNE, M. Patrice GAUDRY donne pouvoir à Mme Colette BOURGEOIS

Mme Marie LAIGNEL est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 23

Affaires Générales

D2026_23 MARCHE DE PERFORMANCE ENERGETIQUE – EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, D'ECS, DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION POUR LA VILLE DE TORCY – MARCHE N° 2026_AO540_001– ATTRIBUTION DU MARCHE.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la ville de Torcy a engagé une consultation qui concerne un marché de Performance Energétique pour l'exploitation des installations de chauffage et d'ECS de son patrimoine et que suite à la Commission d'Appel d'Offre du 12 mars 2026, la société ENGIE ENERGIE SERVICE a été retenue.
Il convient désormais de valider la proposition formulée par ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE Solution pour un montant de 251.095,00 € HT.

Le Conseil Municipal ;
Vu l'article L 2122-22 4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L. 2124-2, R.2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 ;
Vu l'avis de marché lancé en procédure d'appel d'offres ouvert concernant le Marché de Performance énergétique et l'exploitation des installations de chauffage, d'ECS, de ventilation et de climatisation, pour la Commune de Torcy publié le 30/01/2026 sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics ARNIA « Territoires Numériques » sous la référence 2026_AO540_001, adressé le 01/02/2026 sous le n°26-10858 au BOAMP, et fixant la date limite des offres au 04 mars 2026 à 12h00 ;
Vu les caractéristiques principales du marché de Performance Energétique :

- Marché composé d'un seul et unique lot :
- Prise d'effet du marché et durée : le 01/04/2026 pour une durée de 5 ans et 6 mois.

Vu le dossier de consultation des entreprises établi à cet effet ;

Vu le nombre de dépôts électroniques relevé sur la plateforme de l'acheteur public à cette date ;
Vu l'avis rendu par la Commission d'Appel d'Offres du 12 mars 2026 ;
Considérant le classement des offres obtenues à l'issue de la consultation ;
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et sur sa proposition ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **D'ATTRIBUER** le marché de performance Energétique à la société ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE Solutions – Société Anonyme – Tour 1 - Place Samuel Champlain – Faubourg de l'Arche – 92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX pour un montant de :
251.095,00 €H.T.
Les pièces du marché, ainsi que les pièces annexes, seront signées avec la société retenue précitée.

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (23 voix pour)

Le Maire,
Dominique JOUANNE

Marie LAIGNEL,
Secrétaire de séance

MAIRIE DE TORCY 71210

MAIRIE DE TORCY 71210

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-Préfecture le 16 AVR. 2026
et publié, affiché ou notifié le 16 AVR. 2026
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210